

Mairie de Thonon-les-Bains

Registre des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 18 septembre 2023

mis en ligne le 22/09/2023

CM20230918-02

ADMINISTRATION GENERALE

Modification et fixation de l'ordre du tableau des Adjoints au Maire

Monsieur le Maire expose :

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2121-1, L.2121-2 et L.2122-7-2 ;
- Vu la délibération du Conseil Municipal n° CM20200703-01 du 3 juillet 2020, portant détermination du nombre d'Adjoints au Maire à onze ;
- Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 18 septembre 2023 relative à l'élection de Madame Isabelle PLACE-MARCOZ en qualité d'Adjointe au Maire ;

Il est demandé au Conseil Municipal de :

- modifier le tableau et de fixer l'ordre des Adjoints au Maire,
- décider que la nouvelle Adjointe occupera, dans l'ordre du tableau, le même rang que l'élue qui occupait précédemment le poste devenu vacant,
- fixer, en conséquence, l'ordre du tableau des Adjoints comme suit :

1er Adjoint au Maire	Jean-Claude TERRIER
2ème Adjoint au Maire	Katia BACON
3ème Adjoint au Maire	Gérard BASTIAN
4ème Adjoint au Maire	Nicole JAILLET
5ème Adjoint au Maire	Jean-Pierre FAVRAT
6ème Adjoint au Maire	Isabelle PLACE-MARCOZ
7ème Adjoint au Maire	Jean DORCIER
8ème Adjoint au Maire	Cassandra WAINHOUSE
9ème Adjoint au Maire	Jean-Marc BRECHOTTE
10ème Adjoint au Maire	Véronique VULLIEZ
11ème Adjoint au Maire	Philippe LAHOTTE

Il est proposé au Conseil Municipal :

- DE DECIDER que l'Adjointe nouvellement élue occupera, dans l'ordre du tableau des Adjoints, le poste de 6^{ème} Adjointe au Maire,
- DE FIXER, en conséquence, l'ordre du tableau des Adjoints comme suit :

1er Adjoint au Maire	Jean-Claude TERRIER
2ème Adjoint au Maire	Katia BACON
3ème Adjoint au Maire	Gérard BASTIAN
4ème Adjoint au Maire	Nicole JAILLET
5ème Adjoint au Maire	Jean-Pierre FAVRAT
6ème Adjoint au Maire	Isabelle PLACE-MARCOZ
7ème Adjoint au Maire	Jean DORCIER
8ème Adjoint au Maire	Cassandra WAINHOUSE
9ème Adjoint au Maire	Jean-Marc BRECHOTTE
10ème Adjoint au Maire	Véronique VULLIEZ
11ème Adjoint au Maire	Philippe LAHOTTE



VILLE DE THONON-LES-BAINS

Registre des délibérations du Conseil Municipal de la Ville de THONON-LES-BAINS

Séance du 18 septembre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le dix-huit septembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, convoqué régulièrement le douze septembre deux mille vingt-trois, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, dans le Grand Salon, sous la présidence de M. Christophe ARMINJON, Maire de la Ville.

Etaient présents MM. Les Conseillers Municipaux :

M. Christophe ARMINJON, M. Jean-Claude TERRIER, Mme Katia BACON, M. Gérard BASTIAN, M. Jean-Pierre FAVRAT, M. Jean DORCIER, Mme Cassandra WAINHOUSE, M. Jean-Marc BRECHOTTE, Mme Véronique VULLIEZ, M. Philippe LAHOTTE, Mme Isabelle PLACE-MARCOZ, Mme Brigitte MOULIN, M. René GARCIN, Mme Carine DE LA IGLESIA, M. Michel ELLENA, Mme Deborah VERDIER, Mme Sylvie COVAC, M. Joël ANNE, Mme Catherine PERRIN, M. Serge DELSANTE, Mme Laurence BOURGEOIS, M. Mickaël MAQUAIRE, Mme Johanna LEROY, M. Osman ATEs, M. Richard BAUD, Mme Sophie PARRA D'ANDERT, M. Thomas BARNET, Mme Marie-Jo GUIGNARD-DETRUCHE, M. Marc-Antoine GRANDO, M. Franck DALIBARD, M. Arnaud BERAST, Mme Astrid BAUD-ROCHE.

Absents excusés :

Mme Nicole JAILLET, Mme Emmanuelle VUATTOUX, M. Mustafa GOKTEKIN, M. Patrick TISSUT, M. Jean-Baptiste BAUD, M. Jean-Louis ESCOFFIER, M. Quentin DUVOCELLE.

Les membres dont les noms suivent ont donné à des collègues de leur choix pouvoir écrit de voter, en leur nom, par application des dispositions de l'article L. 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales :

NOMS DES MANDANTS	A	NOMS DES MANDATAIRES
Mme Nicole JAILLET	à	Mme Isabelle PLACE-MARCOZ
Mme Emmanuelle VUATTOUX	à	Mme Laurence BOURGEOIS
M. Mustafa GOKTEKIN	à	Mme Carine DE LA IGLESIA
M. Patrick TISSUT	à	M. Jean-Claude TERRIER
M. Jean-Baptiste BAUD	à	Mme Sophie PARRA D'ANDERT
M. Jean-Louis ESCOFFIER	à	Mme Astrid BAUD-ROCHE
M. Quentin DUVOCELLE	à	M. Franck DALIBARD

Le Conseil Municipal a désigné secrétaire de séance Monsieur Gérard BASTIAN.

La liste des délibérations examinée par le Conseil Municipal est affichée à la mairie et mise en ligne sur le site internet de la Commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve, par 29 voix pour et 10 abstentions (M. R. BAUD, Mme PARRA D'ANDERT, Mme PARRA D'ANDERT porteur du pouvoir de M. J.B. BAUD, M. BARNET, Mme GUIGNARD-DETRUCHE, M. GRANDO, M. DALIBARD, Mme BAUD-ROCHE, Mme BAUD-ROCHE porteur du pouvoir de M. ESCOFFIER, M. DALIBARD porteur du pouvoir de M. DUVOCELLE), les propositions présentées.

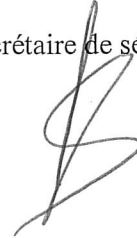
Les signatures des Conseillers Municipaux figurent dans le registre, au feuillet de clôture de séance.

Le Maire,



Christophe ARMINJON

Le secrétaire de séance,



Gérard BASTIAN

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours gracieux devant M. le Maire de Thonon-les-Bains, dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Un recours contentieux peut également être introduit devant le Tribunal Administratif de Grenoble, par voie postale ou par voie électronique (www.telerecours.fr), dans ce délai ou à compter de la réponse de la Commune de Thonon-les-Bains, si un recours gracieux a été préalablement déposé.